

RÈGLEMENT FINANCIER 2023/2024 ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT CHARLES

01400 CHATILLON SUR CHALARONNE

Conditions générales

La signature de la **convention de scolarisation** ou de la réinscription vaut acceptation du règlement financier pour l'année scolaire considérée. Ce dernier peut **évoluer entre septembre et juin**.

Les **parents s'engagent** à assumer la charge financière telle qu'elle est décrite dans ce règlement. En cas de difficulté, les parents informent le chef d'établissement pour qu'une solution puisse être trouvée.

Paiement et facturation :

Les prélèvements sont répartis sur 10 mois d'Octobre à Juillet. La facture annuelle est éditée en décembre, elle reprend les 3 acomptes d'Octobre, Novembre et Décembre, l'avoir éventuel de N-1 ou les restes dus.

Une facture de régularisation est éditée en juillet (prélevée le 10 août). Cette facture régularise le nombre de repas consommés en plus ou en moins du forfait initial (c.f. paragraphe Restauration), les ouvrages en achats groupés, les activités et sorties non encore facturées, les retards de paiements éventuels.

Planning de paiement											
Oct	Nov	Déc	Janv	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	
prélèvements d'acomptes selon la configuration de la famille et le régime des enfants le 10/10, 10/11 et 10/12			Facture annuelle répartition du solde en 7 mensualités prélevées le 10 de chaque mois							Facture de régul prélevée le 10/08	

Contribution mensuelle des familles — Montants plus précis en pages jointes

- La contribution annuelle des familles est fractionnée en 10 fois.

- Une réduction (dégressivité) est appliquée en fonction du nombre d'enfants inscrits.

N ^{bre} d'enfants inscrits	1	2	3	4
Contribution Année Collège	651 €	1211 €	1758 €	2083 €
Contribution Année École	594 €	1105 €	1604 €	1901 €
Dégressivité		-7 %	-10 %	-20 %

Prestations obligatoires

Au collège :

Labo. de Technologie (participation)	7,50 €/an/élève	Facture annuelle
Cahier(s) de travaux dirigés – Annales Brevet en 3èmes - Agenda	Prix éditeur -9 % ou -20 %	Facture annuelle

À l'école :

English + en maternelle PS – MS – GS (2h/semaine)	12 € forfait mensuel
English + en primaire CP à CM2 (1h30/semaine)	09€ forfait mensuel
3 Fichiers de travail CP (lecture-maths)	Uniquement pour les non Châtillonnais
1 Fichier maths CE1	Uniquement pour les non Châtillonnais
Pour les élèves de CE2-CM1-CM2 :	Achat d'un fichier culture chrétienne et religieuse (facture annuelle)
Carnet de correspondance et liaison du CP au CM2	5 € (facture annuelle)

Étude/Garderie

- Facturation mensuelle : 1.30 € matin et 2.60€ soir
- Paiement par Prélèvement sur compte bancaire le 15 du mois suivant
- Accueil organisé lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 18h30 (18h00 pour les collégiens), le vendredi 07h30 à 18h00 pour tout le monde.

Tout dépassement des horaires est susceptible d'être facturé.

Autres frais facturables

- **L'adhésion à l'APEL : 28 €/an.**

L'Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre de l'établissement est très active et soutient de nombreuses actions dans l'établissement. La signature de la convention de scolarisation entraîne l'appartenance à la communauté éducative et amène naturellement à adhérer à l'APEL. Voir fiche adhésion.

- **Les éventuels frais** de contentieux ou de rejet de prélèvement.

- **Au l'école et au collège :**

Romans si inscription à "l'achat groupé"	Facture de juillet
Sorties diverses, voyages, animations...	Avant l'évènement ou facture de juillet

Restauration —

- **Repas réguliers – inscription à la demi-pension**

Une enquête dite « enquête de cantine » est remise à chaque élève. Elle propose quatre choix d'abonnement au restaurant scolaire par semaine selon le tableau ci- après.

Type d'abonnement	DP1	DP2	DP3	DP4
Repas par semaine	1	2	3	4
Frais fixes mensuels	12.10€	21.60€	31.20€	38.40€
Estimation de plateaux annuels	32	63	94	125
Prix du plateau-repas	3,60 €			

Pour les choix DP1, DP2 et DP3, le jour des repas sur la semaine doit être déterminé à l'avance et **en aucun cas ne pourra être échangé par un autre jour**. Le mois de septembre sera un mois transitoire afin de caler les demandes de demi-pension en fonction des activités proposées sur le temps méridien. **Dès le 1^{er} Octobre**, il ne vous sera **plus possible de modifier les jours** choisis jusqu'à fin décembre. Vous aurez à nouveau la possibilité de modifier le choix des jours avant chaque début des deux trimestres suivants. En résumé, **vosre inscription au choix du régime sera ferme pour la durée d'un trimestre.**

Si les parents qui ont fait le choix de DP1, DP2 et DP3 veulent inscrire leur enfant sur d'autres jours que ceux choisis sur l'enquête, le repas deviendra de ce fait occasionnel et sera facturé au prix de 7.00€.

Il vous appartient donc de bien réfléchir au **forfait** le mieux adapté pour votre organisation personnelle.

Sur la facture de juillet :

- Des remboursements de repas se feront uniquement en cas d'absence prolongée pour une maladie d'une durée minimum de 4 jours de cantine consécutifs dûment constatée par un certificat médical.
- Les repas occasionnels pris dans l'année seront comptabilisés et facturés en juillet.
- La différence des repas consommés en + par rapport à l'estimation de plateaux annuels sera facturée soit au-delà de 32 repas pour un DP1, 63 pour un DP2, 94 pour un DP3 et 125 pour un DP4.

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, la facturation de la demi-pension s'arrêtera le jour même du départ.

Pour les externes – repas occasionnels

Les externes ont la possibilité de prendre un repas en s'inscrivant lors de l'appel du matin. L'élève sera scanné lors de son passage au restaurant scolaire et la famille sera facturée ultérieurement au prix de 7.50€ le repas.

Carte de passage pour la cantine

Une carte avec un code barre sera remise à tous les enfants dès leur arrivée dans l'établissement. Elle contient les informations sur sa qualité : externe ou demi pensionnaire 1 jour, 2 jours, 3 jours ou 4 jours par semaine. Elle est gratuite et valable pour toute la scolarité de l'élève dans l'établissement (elle est personnelle et nominative et ne sert qu'au détenteur lui-même et elle est en relation directe avec la fiche administrative de chacun).

Pour les élèves de la maternelle et du primaire, elle est gérée au quotidien par l'enseignant.

Au collège, elle est en possession de l'enfant et doit être présentée obligatoirement pour l'accès au self.

Toute perte de la carte engendre une facturation de 5€ pour son remplacement.

Tarifs Ensemble scolaire Saint Charles - ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

Pour mémoire : DP4 : 4 jours de cantine/Semaine, DP3 : 3 jours de cantine/Semaine,

DP2 : 2 jours de cantine/Semaine, DP1 : 1 jour de cantine/Semaine

	COMPOSITION FAMILLE	SCOLARITE ANNUELLE	DEMI-PENSION ANNUELLE	TOTAL ANNUEL	TOTAL MENSUEL
1	1 Enfant au Collège Externe	651,00 €		651,00 €	65,10 €
	1 Enfant au Collège DP4	651,00 €	1 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 834,00€	1 485,00 €	148,50 €
	1 Enfant au Collège DP3	651,00 €	1 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 650,40€	1 301,40 €	130,14 €
	1 Enfant au Collège DP2	651,00 €	1 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 442,80€	1 093,80 €	109,38 €
	1 Enfant au Collège DP1	651,00 €	1 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 236,20€	887,20 €	88,72 €
	1 Enfant au Primaire Externe	594,00 €		594,00 €	59,40 €
	1 Enfant au Primaire DP4	594,00 €	1 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 834,00€	1 428,00 €	142,80 €
	1 Enfant au Primaire DP3	594,00 €	1 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 650,40€	1 244,40 €	124,44 €
	1 Enfant au Primaire DP2	594,00 €	1 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 442,80€	1 036,80 €	103,68 €
	1 Enfant au Primaire DP1	594,00 €	1 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 236,20€	830,20 €	83,02 €
2	2 Enfants au Collège Externe	1 211,00 €		1 211,00 €	121,10 €
	2 Enfants au Collège DP4	1 211,00 €	2 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 1 668,00€	2 879,00 €	287,90 €
	2 Enfants au Collège DP3	1 211,00 €	2 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 300,80€	2 511,80 €	251,18 €
	2 Enfants au Collège DP2	1 211,00 €	2 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 885,60€	2 096,60 €	209,66 €
	2 Enfants au Collège DP1	1 211,00 €	2 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 472,40€	1 683,40 €	168,34 €
	2 Enfants au Primaire Externe	1 105,00 €		1 105,00 €	110,50 €
	2 Enfants au Primaire DP4	1 105,00 €	2 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 1 668,00€	2 773,00 €	277,30 €
	2 Enfants au Primaire DP3	1 105,00 €	2 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 300,80€	2 405,80 €	240,58 €
	2 Enfants au Primaire DP2	1 105,00 €	2 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 885,60€	1 990,60 €	199,06 €
	2 Enfants au Primaire DP1	1 105,00 €	2 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 472,40€	1 577,40 €	157,74 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) Externe	1 158,00 €		1 158,00 €	115,80 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP4	1 158,00 €	2 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 1 668,00€	2 826,00 €	282,60 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP3	1 158,00 €	2 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 300,80€	2 458,80 €	245,88 €
	2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP2	1 158,00 €	2 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 885,60€	2 043,60 €	204,36 €
2 Enfants (1Primaire + 1 Collège) DP1	1 158,00 €	2 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 472,40€	1 630,40 €	163,04 €	
3	3 Enfants au Collège Externe	1 758,00 €		1 758,00 €	175,80 €
	3 Enfants au Collège DP4	1 758,00 €	3 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 2 502,00€	4 260,00 €	426,00 €
	3 Enfants au Collège DP3	1 758,00 €	3 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 951,20€	3 709,20 €	370,92 €
	3 Enfants au Collège DP2	1 758,00 €	3 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 328,40€	3 086,40 €	308,64 €
	3 Enfants au Collège DP1	1 758,00 €	3 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 708,60€	2 466,60 €	246,66 €
	3 Enfants au Primaire Externe	1 604,00 €		1 604,00 €	160,40 €
	3 Enfants au Primaire DP4	1 604,00 €	3 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 2 502,00€	4 106,00 €	410,60 €
	3 Enfants au Primaire DP3	1 604,00 €	3 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 951,20€	3 555,20 €	355,52 €
	3 Enfants au Primaire DP2	1 604,00 €	3 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 328,40€	2 932,40 €	293,24 €
	3 Enfants au Primaire DP1	1 604,00 €	3 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 708,60€	2 312,60 €	231,26 €
3	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) Externe	1 706,50 €		1 706,50 €	170,65 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP4	1 706,50 €	3 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 2 502,00€	4 208,50 €	420,85 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP3	1 706,50 €	3 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 951,20€	3 657,70 €	365,77 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP2	1 706,50 €	3 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 328,40€	3 034,90 €	303,49 €
	3 Enfants (1Primaire + 2 Collège) DP1	1 706,50 €	3 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 708,60€	2 415,10 €	241,51 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) Externe	1 655,00 €		1 655,00 €	165,50 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP4	1 655,00 €	3 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 2 502,00€	4 157,00 €	415,70 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP3	1 655,00 €	3 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 1 951,20€	3 606,20 €	360,62 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP2	1 655,00 €	3 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 328,40€	2 983,40 €	298,34 €
	3 Enfants (2Primaire + 1 Collège) DP1	1 655,00 €	3 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 708,60€	2 363,60 €	236,36 €
4	4 Enfants au Collège Externe	2 083,00 €		2 083,00 €	208,30 €
	4 Enfants au Collège DP4	2 083,00 €	4 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 3 336,00€	5 419,00 €	541,90 €
	4 Enfants au Collège DP3	2 083,00 €	4 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 2 601,60€	4 684,60 €	468,46 €
	4 Enfants au Collège DP2	2 083,00 €	4 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 771,20€	3 854,20 €	385,42 €
	4 Enfants au Collège DP1	2 083,00 €	4 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 944,80€	3 027,80 €	302,78 €
	4 Enfants au Primaire Externe	1 901,00 €		1 901,00 €	190,10 €
	4 Enfants au Primaire DP4	1 901,00 €	4 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 3 336,00€	5 237,00 €	523,70 €
	4 Enfants au Primaire DP3	1 901,00 €	4 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 2 601,60€	4 502,60 €	450,26 €
	4 Enfants au Primaire DP2	1 901,00 €	4 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 771,20€	3 672,20 €	367,22 €
	4 Enfants au Primaire DP1	1 901,00 €	4 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 944,80€	2 845,80 €	284,58 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) Externe	1 946,50 €		1 946,50 €	194,65 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP4	1 946,50 €	4 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 3 336,00€	5 282,50 €	528,25 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP3	1 946,50 €	4 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 2 601,60€	4 548,10 €	454,81 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP2	1 946,50 €	4 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 771,20€	3 717,70 €	371,77 €
	4 Enfants (3Primaire + 1 Collège) DP1	1 946,50 €	4 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 944,80€	2 891,30 €	289,13 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) Externe	1 992,00 €		1 992,00 €	199,20 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP4	1 992,00 €	4 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 3 336,00€	5 328,00 €	532,80 €
	4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP3	1 992,00 €	4 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 2 601,60€	4 593,60 €	459,36 €
4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP2	1 992,00 €	4 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 771,20€	3 763,20 €	376,32 €	
4 Enfants (2Primaire + 2 Collège) DP1	1 992,00 €	4 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 944,80€	2 936,80 €	293,68 €	
4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) Externe	2 038,00 €		2 038,00 €	203,80 €	
4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP4	2 038,00 €	4 x (125 Repas x 3,60€ + 384€ Frais fixes) = 3 336,00€	5 374,00 €	537,40 €	
4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP3	2 038,00 €	4 x (94 Repas x 3,60€ + 312€ Frais fixes) = 2 601,60€	4 639,60 €	463,96 €	
4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP2	2 038,00 €	4 x (63 Repas x 3,60€ + 216€ Frais fixes) = 1 771,20€	3 809,20 €	380,92 €	
4 Enfants (1Primaire + 3 Collège) DP1	2 038,00 €	4 x (32 Repas x 3,60€ + 121€ Frais fixes) = 944,80€	2 982,80 €	298,28 €	